

Inauguration de la maison de retraite

Monsieur le ministre,

Monsieur le président du conseil général, etc

Pour le maire, pour le président du CA de la maison de retraite, cette journée est l'aboutissement d'un projet mené de longtemps et, sans fausse modestie, je dirai que je suis fier de l'œuvre accomplie, non que j'en revendique égoïstement le mérite, mais parce que je sais que ce qui a été réalisé est superbe sur le plan esthétique, parfaitement adapté aux attentes et aux besoins des résidents et du personnel, et économiquement acceptable pour tous ceux qui contribuent au financement de l'opération.

Oui cette maison de retraite est une réussite esthétique, et nous le devons au talent de l'architecte M. Bléher, que nous avons retenu sur concours. Bien sûr, entre le dessin sur la page ou plutôt sur l'écran, et le bâtiment que vous venez de visiter, il y a le travail de toutes les entreprises qui ont, sous la férule du coordonnateur de chantier, donné un corps à l'idée de départ. Juste un exemple concret : sous les 5600 m² de surface, vous avez plus de 8 km de canalisations de cuivre. Je n'oublie non plus le rôle de Pascal Lucas, dans le suivi quotidien du chantier. Vous avez noté aussi la façon dont le bâtiment a été inséré dans le site et comment l'architecte a utilisé la pente naturelle du terrain pour réaliser une maison de plain-pied, avec quand même un sous-sol.

Une telle réalisation a un coût **7 605 000.00 €** (travaux, honoraires et équipements) 50 millions de Francs pour traduire dans la monnaie du siècle passé. Une somme financée par

une subvention du Conseil Général : **1 215 000 €** (16% de l'opération),

un prêt sans intérêts de la CRAM : **830 000 €** (11% de l'opération)

et par l'autofinancement auquel il faut assimiler le prêt CFF : **5 560 000 €** (73 % de l'opération)

Il est évident que, sans l'appui financier du Conseil Général et de la Caisse Régionale d'Assurance Maladie, l'opération n'aurait pas pu aboutir sauf à augmenter de façon inacceptable la participation des résidents, ce qui aurait été renoncer à notre vocation sociale.

Et là je veux rappeler l'action de Jo Briend qui a amené le Conseil Général à modifier sa politique antérieure d'avance remboursable pour adopter le principe de la subvention ferme et définitive.

Le talent de l'architecte, la qualité du travail fourni par les entreprises, avec une enveloppe financière conséquente, mais parfaitement maîtrisée grâce à l'appui de la société A2MO, tout cela doit avoir un sens qui a été donné par le projet de vie élaboré sous l'impulsion de la directrice Mme Vieuxbled,. Tous les acteurs y ont participé avec enthousiasme. Le Conseil d'Administration, le personnel, les infirmières Mme Bernard et Mme Saint-Pierre, bien sûr, mais aussi toutes les équipes, les résidents et leurs familles. Le projet de vie, que les autorités de tutelle ont approuvé, a servi de fil rouge au programme. Ce que vous venez de visiter, c'est ce que, tous ensemble, nous avons voulu.

Et d'abord pour les résidents :

1. un établissement de plain-pied, pour le confort et la sécurité, pour faciliter les déambulations des résidents.
2. des chambres de 22 m², plus que le minimum de 18 m², plus que les 20 m² recommandés par la CNAV.
3. un accès à l'extérieur direct pour toutes les chambres, avec des jardins ouverts ou en cour intérieure pour les résidents désorientés.
4. des salles de bains éclairées par la lumière naturelle avec des ouvrants sur l'extérieur.
5. une organisation en quatre unités de 14 à 22 lits qui permettra de répondre aux pathologies des prochaines années. Ces quatre unités peuvent fonctionner individuellement mais aussi collectivement (salle à manger, veille de nuit)

Nous avons aussi équipé deux salles de bains de baignoires à hauteur variable qui permettent des soins spécifiques et relaxants, en particulier en fin de vie. Et puis la largeur des couloirs permet aujourd'hui de servir le petit déjeuner en chambre et, par suite, de retarder jusqu'à des heures raisonnables la toilette matinale.

Les familles n'ont pas été oubliées : des espaces de convivialité sont prévus avec des salons cafétérias, ouverture sur les jardins, le parc et sur la ville.

La conception a tenu compte des besoins du **personnel**. Si la surface totale est bien plus importante qu'avant, il est possible d'utiliser des machines pour le nettoyage. Toutes les chambres sont équipées de lits médicalisés, avec manutention facilitée par les lève-malades. De même pour les transferts des lits et des fauteuils.

Le travail est facilité, mais il est aussi plus important, du simple fait de l'augmentation de la capacité de l'établissement. C'est avec soulagement que nous avons reçu les jours derniers la notification des moyens alloués : nous allons pouvoir renforcer nos équipes avec du **personnel nouveau**, mais aussi en stabilisant la situation des contractuels dont certains sont chez nous depuis plusieurs années.

La maîtrise du coût global de l'opération et les moyens supplémentaires qui viennent de nous être alloués vont nous permettre de contenir l'augmentation du **prix de journée en dessous des 50 €**, ce qui nous situe dans la moyenne départementale.

Comme vous le voyez, Monsieur le Ministre, mesdames et messieurs, la nouvelle maison de retraite, que vous venez d'inaugurer, est une grande réussite, nous en sommes tous fiers, car c'est l'accomplissement d'un projet collectif au service de nos aînés, un projet dont la trace restera, j'en suis sûr, dans les mémoires.